



AGIR POUR LE LOGEMENT

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

PRESTATIONS

HONORAIRES TTC¹

À LA CHARGE DU

APPARTEMENTS

▶ Jusqu'à	49 999,00 €	4 000,00 €	VENDEUR
▶ De 50 000,00 € à	99 999,00 €	8,00 %	VENDEUR
▶ De 100 000,00 € à	199 999,00 €	7,00 %	VENDEUR
▶ De 200 000,00 € à	299 999,00 €	6,00 %	VENDEUR
▶ De 300 000,00 € à	999 999 999 999 999 €	5,00 %	VENDEUR

MAISON / VILLA

▶ Jusqu'à	99 999,00 €	4 500,00 €	VENDEUR
▶ De 100 000,00 € à	199 999,00 €	7,00 %	VENDEUR
▶ De 200 000,00 € à	299 999,00 €	6,00 %	VENDEUR
▶ De 300 000,00 € à	399 999,00 €	5,00 %	VENDEUR
▶ De 400 000,00 € à	999 999 999 999 999,99 €	4,00 %	VENDEUR

LOCAL COMMERCIAL (MURS)

▶ Jusqu'à	29 999,00 €	2 500,00 €	VENDEUR
▶ De 30 000,00 € à	99 999,99 €	8,00 %	VENDEUR
▶ De 100 000,00 € à	199 999,00 €	7,00 %	VENDEUR
▶ De 200 000,00 € à	299 999,00 €	6,00 %	VENDEUR
▶ De 300 000,00 € à	999 999 999 999 999,99 €	5,00 %	VENDEUR

FONDS DE COMMERCE

▶ Jusqu'à	29 999,00 €	2 500,00 €	VENDEUR
▶ De 30 000,00 € à	99 999,99 €	8,00 %	VENDEUR
▶ De 100 000,00 € à	199 999,00 €	7,00 %	VENDEUR
▶ De 200 000,00 € à	299 999,00 €	6,00 %	VENDEUR
▶ De 300 000,00 € à	999 999 999 999 999,99 €	5,00 %	VENDEUR

TERRAINS À BÂTIR

▶ Jusqu'à	29 999,00 €	2 500,00 €	VENDEUR
▶ De 30 000,00 € à	99 999,00 €	8,00 %	VENDEUR
▶ De 100 000,00 € à	199 999,00 €	6,00 %	VENDEUR
▶ De 200 000,00 € à	299 999,00 €	5,00 %	VENDEUR
▶ De 300 000,00 € à	999 999 999 999 999,99 €	4,00 %	VENDEUR

Nom commercial, dénomination sociale, forme juridique, montant du capital social, n° SIREN/SIRET suivi de la mention « RCS » et ville d'immatriculation, numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle, activité(s) exercée(s), nom et adresse du garant.

N.B. : le cas échéant une mention intelligible et figurant en caractères très apparents précise le caractère cumulatif des tranches entre elles.

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.
1/ Indiquer le taux ou le montant en euros.